

## Laurier homme d'Etat

La conclusion de tout ce qui précède est claire : c'est que non seulement Laurier est un grand orateur parlementaire, un avocat remarquable, mais aussi un homme d'Etat de premier ordre.

Il a la justesse et la souplesse d'esprit, le flair, le jugement, les connaissances, la fine diplomatie, les hautes conceptions et le contrôle de soi-même qui constituent l'homme d'Etat.

Sa nature et son caractère le portent peut-être trop, quelquefois, à compter sur le temps, sur l'imprévu, pour régler les difficultés, à ajourner les résolutions énergiques, à jouer le rôle patient de Fabius, mais il prétend que la temporisation lui a rendu de grands services.

C'est dans les grandes questions, dans les circonstances difficiles où il est forcé de faire appel à toutes ses facultés, de mettre en mouvement toutes les forces, tous les ressorts de son mécanisme intellectuel, qu'il faut l'observer et le juger. Le terre-à-terre de l'administration, la cuisine de la politique le laissent plus ou moins froid, indifférent, les questions de patronage l'ennuient profondément. Mais plus une situation est corsée, hérissée de difficultés, plus elle exige un grand effort d'esprit et de volonté, plus il est heureux, plus ses ressources diplomatiques et oratoires se manifestent de la manière la plus brillante. Son indifférence apparente fait place alors à l'activité, à l'énergie, aux conceptions les plus habiles, aux résolutions les plus hardies, et rien ne peut le détourner de la voie qu'il s'est tracée, du but qu'il veut atteindre.